



Association de protection du site de MARCEVOL

REPÈRES FÉVRIER 2014

Version détaillée

Un bref rappel est indispensable pour ceux qui découvrent aujourd'hui les menaces pesant sur le territoire du hameau Marcevol.

1996 - 2003

Réalisation d'un golf intercommunal de neuf trous sur des terrains appartenant au Syndicat intercommunal à vocation multiple, qui regroupe les communes du canton de Sournia dont dépend la commune d'Arboussols (SIVM de la Désix). L'inauguration des quatre premiers trous a lieu en juillet 97, alors que l'autorisation des travaux n'est octroyée qu'en mars 98! Les travaux modifient les paysages et endommagent de nombreux chemins ruraux. Un restaurant est créé dans l'ancienne bergerie de Marcevol, ainsi que de nombreux aménagements hydrauliques. Le golf souffre régulièrement de manque d'eau. En 1999, l'activité d'élevage caprin prend fin à Marcevol.

2004

Mai : enquête publique ouverte par la commune d'Arboussols pour l'approbation de sa carte communale. Le dossier contient le courrier de la société Corinthian scotland limited qui développe en détail son intention de réaliser à Marcevol un complexe touristique avec un parcours de golf de dix-huit trous et un énorme projet immobilier. Plusieurs avis défavorables sont déposés, notamment par des habitants de Marcevol.

Août : fermeture du golf de neuf trous pour lequel les problèmes d'eau et de fonctionnement n'ont jamais été résolus.

Décembre : création de **l'association de protection du site de Marcevol**. Elle a pour but principal *"la préservation et l'animation du site de Marcevol, hameau de la commune d'Arboussols, dans le respect de son patrimoine, de sa réalité géographique, et de son devenir économique et culturel"*. Sur ses neuf années d'existence, l'association regroupe entre 179 et 302 adhérents

2005

Février : la commune d'Arboussols approuve sa carte communale, qui rend constructible 1,6 ha appartenant au SIVM. Il s'agit des parcelles destinées au projet immobilier.

Mars : l'association lance une pétition qui recueille 2111 signatures. Elle adresse un courrier à tous les élus des communes du syndicat pour les alerter sur la démesure du projet.

Mai : le SIVM, propriétaire de plus de 283 ha sur la commune, délègue le sénateur-maire Paul Blanc pour la vente de 111 ha de cette propriété à la société EASSDA France SAS (filiale d'une société irlandaise) pour un montant de 160 000 €.

Juillet : l'association dépose un recours gracieux auprès du SIVM dénonçant l'irrégularité de cette vente (montant sous-évalué et absence de prise en compte des problèmes d'infrastructures).

Octobre : le SIVM prend une nouvelle délibération élevant le prix de vente des mêmes terrains à la même société à 430 000 €. L'association anime le débroussaillage des chemins communaux du hameau enclavés dans le territoire du futur golf. Cette journée de débroussaillage devient annuelle.

Décembre : fermeture du restaurant qui était "adossé" au golf de Marcevol

2006

Février : l'association dépose un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier pour demander l'annulation de la délibération du syndicat intercommunal qui autorise la vente.

Avril : l'association organise une première journée de réflexion avec différents partenaires sur l'idée de bâtir un projet alternatif pour Marcevol. Il en ressort qu'un tel projet de développement durable devrait être global, pluriactif, collectif et innovant. Il pourrait être centré sur les milieux secs et associer activités agricoles, énergies renouvelables, éco-construction, accueil, éducation et expérimentation. Le concept d'écosite est une piste à creuser pour donner une orientation à un tel projet. La situation foncière incertaine n'incite pas les porteurs de projets potentiels à s'investir.

Mai : l'association lance la journée d'animation du site *"À Marcevol, en mai, fais ce qu'il te plaît"* qui devient annuelle à partir de cette date. Regroupant 200 personnes, cette journée permet une mobilisation locale importante autour d'activités créatives de Land Art sur le site.

Octobre : la journée de débroussaillage concerne le chemin de pèlerinage de Vinça à Marcevol.

Décembre : la société EASSDA dépose une demande de permis de construire portant sur une surface totale de 12 500 m². Ce "village golfique" comprend des restaurants, une piscine, un hôtel de 24 chambres, un club-house, 74 appartements (soit l'équivalent de 390 habitants) et 177 places de parking. Quant au golf justifiant le projet immobilier, sa consommation d'eau annoncée est de 250 000 m³/an : l'équivalent de la consommation d'une ville de 5000 habitants !

La commune d'Arboussols, qui soutien le projet de golf, décide à son tour de vendre à la même société 11 ha, dont "La Colomine", magnifique parcelle située entre le prieuré et le hameau, pour un montant de 50 000 €.

2007

Mars : le permis de construire de la société est refusé et une étude d'unité touristique nouvelle (UTN) exigée. Cette étude (conditions de l'équilibre économique du projet, effets prévisibles sur l'environnement...), préalable à toute demande de permis de construire, est soumise à enquête publique.

Mai : la "journée nationale de l'âne randonneur" est organisée à Marcevol. Un reportage est réalisé et diffusé sur France 3 à cette occasion.

Juin : après un recours gracieux resté sans effet, l'association dépose un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier pour demander l'annulation de la délibération de la commune qui autorise la vente de ses terrains à la société.

Août : la commune modifie sa délibération suite aux observations de l'association dans le recours déposé, sans en changer le contenu. L'association poursuit son recours contre la nouvelle délibération.

Octobre : le débroussaillage du "chemin de l'oratoire" se poursuit, en partenariat avec l'association archéologique des P.-O. et les chasseurs d'Arboussols.

C'est en 2007 que s'arrête l'activité viticole sur le plateau de Marcevol.

2008

Mai : la journée d'animation sur le thème "Témoigner, transmettre, inventer" a pour but de capitaliser des idées de projets alternatifs qui pourraient à terme, déboucher sur un développement équilibré du site. L'intervention d'Adrienne Cazeilles à cette journée donne lieu à la publication d'un article dans le journal *L'Indépendant* sur l'histoire de Marcevol et la question de la ressource en eau dans le département.

Juillet : la société dépose une nouvelle demande de permis de construire sans procédure d'UTN préalable. Cette demande de permis, dont nous ne connaissons pas le contenu, est retirée quelques semaines plus tard par la société.

Octobre : le jugement des deux recours déposés par l'association rejette les demandes de l'association au motif que la vente de terrains ne porterait pas atteinte aux intérêts qu'entend protéger l'association. La société est définitivement propriétaire de 125 ha à Marcevol.

La journée de débroussaillage des chemins à proximité du hameau permet de rappeler qu'ils sont inaliénables.

Décembre : Le Conseil général des Pyrénées-Orientales apporte son appui à l'association dans un article de *L'Indépendant* intitulé "Marcevol, le Conseil général entre dans l'arène".

2009

L'association poursuit la surveillance étroite des demandes de permis de construire, des délibérations municipales et des matrices cadastrales. Elle constate que la société EASSDA ne s'est pas manifestée depuis le retrait de sa deuxième demande de permis de construire. La société a poursuivi ses opérations foncières par l'acquisition de quelques parcelles auprès de propriétaires privés.

Février : l'association dépose une demande d'agrément comme "association locale d'usagers" afin d'être associée à l'élaboration des documents d'urbanisme de la commune. Cette demande est refusée par le préfet "considérant que l'association ne justifie pas l'exercice d'activités statutaires désintéressées en rapport avec l'urbanisme".

Mai : la journée d'animation du site, organisée avec les "Conteurs des cimes" accueille environ 80 personnes. Michel Latte commence son intervention artistique sur le site, transformant les chemins en œuvres d'art.

Octobre : une soixantaine de personnes participent à la journée de débroussaillage du "chemin de l'école" qui relie Marcevol à Arboussols.

Le rapprochement entre l'association et la Fondation du prieuré de Marcevol, à travers son nouveau président, Bertrand Hervieu, permet une meilleure affirmation de la nécessité de préserver Marcevol d'un projet immobilier inadapté et d'envisager des contre-projets respectueux des conditions naturelles et socio-économiques du site.

2010

Les animations sur le territoire du hameau prennent de l'ampleur et l'association développe ses liens avec les médias locaux et nationaux : *Radio-Arrels*, *France Bleu Roussillon*, *France 3*, *L'Indépendant*, *La Semaine du Roussillon*, *Le Travailleur catalan*, *Le Fil du Conflent*, *La Clau*, *Silence...*

Mai : un rassemblement festif de mobilisation sur le thème "L'épouvantail contre-attaque", réunit près de 300 personnes sur deux jours... et 70 épouvantails, dressés contre les promoteurs immobiliers. Ce week-end convivial et militant permet de tisser de nouveaux liens, de sensibiliser de nouvelles personnes aux enjeux du site, d'investir les lieux de manière créative, d'ancrer notre lutte de territoire dans la durée et de poursuivre l'exploration d'alternatives dans les champs de la désobéissance civile et de l'économie sociale et solidaire.

Septembre : à l'occasion de la journée du patrimoine, la Fondation du prieuré de Marcevol organise la journée d'échanges "Cultiver le paysage".

Octobre : la journée de débroussaillage consacrée aux "points d'eau de Marcevol" permet de consolider le rapprochement avec les habitants d'Arboussols.

Novembre : les présidents du Conseil général des P.-O. et du Conseil régional du Languedoc-Roussillon affirment leur hostilité au projet de golf lors d'une visite à Marcevol, rendue publique dans un article de *L'Indépendant* : "Deux présidents pour une visite".

2011

Janvier : Sophie d'Arthuys intervient sur France Inter dans l'émission "Carnet de campagnes".

Mai : la journée d'animation intitulée "Marcevol dans le cadre" invite les artistes et les adhérents à se mobiliser pour Marcevol. Michel Latte, qui accompagne les manifestations de l'association par son travail artistique, poursuit ses interventions plastiques.

Septembre : l'association est présente aux côtés de la Fondation du prieuré de Marcevol pour organiser la journée de rencontre "Pour une reconquête paysagère", qui permet l'implication de plusieurs institutions sur la problématique de l'avenir du site.

Octobre : la journée de débroussaillage permet de rouvrir le chemin allant de Marcevol au mas Llossanes.

2012

Janvier : l'association est endeuillée par la disparition de sa présidente, Sophie d'Arthuys. Une coprésidence est élue pour poursuivre son action avec Dominique Balitran et Dimitri de Boissieu.

Mai : l'organisation du week-end "*Marcevol fête la biodiversité*", mené en partenariat avec plusieurs associations naturalistes, rassemble plus de 250 personnes et permet de dresser un premier inventaire de la faune et de la flore du site : 642 espèces y sont recensées dont la rare et protégée magicienne dentelée, la plus grande sauterelle de France.

Septembre : la Fondation du prieuré de Marcevol organise sa troisième journée sur le thème du paysage, à laquelle est associée notre association. La Fondation engage une politique de rachat des terres qui jouxtent le prieuré. Une réflexion est menée sur la mise en valeur du site, à travers de possibles projets agricoles. L'association soutient l'idée de réaliser une synthèse de la richesse patrimoniale du site et de réfléchir à la mise en place d'un statut de protection pour le site. À l'occasion de cette journée, les œuvres graphiques de Sophie d'Arthuys sont exposées au prieuré de Marcevol.

Octobre : la journée de débroussaillage se concentre sur la "terrasse-balcon" du lieu-dit du Mas de L'zern.

Novembre : grâce à la générosité d'un de ses adhérents, M. Veyrès, l'association devient propriétaire de 5 parcelles (1,7 ha) situées aux abords des terrains acquis par la société.

Une souscription lancée en avril permet de réunir la somme nécessaire au règlement des frais de notaire.

2013

Mai : la journée "Balades surprises à Marcevol" offre aux participants une exploration ludique, patrimoniale et artistique du site, menant aux parcelles du mas de L'zern, récemment acquises par l'association.

Un troupeau de brebis fait son arrivée à Marcevol.

Août : Michel Latte expose à Perpignan son travail artistique de trois années à Marcevol.

Septembre : à la journée annuelle d'échanges organisée par la Fondation, la Chambre d'agriculture des P.-O. présente ses résultats concernant les potentialités agricoles du site (élevage, ressources hydriques, oliviers, plantes aromatiques et vignes) et la SAFER fait part de l'état de la question foncière. L'association insiste sur la nécessité d'une approche écologique de l'agriculture et d'une complémentarité avec les activités éducatives déjà existantes. Elle propose par ailleurs la mise en place d'un Espace naturel sensible à Marcevol (ENS) pour la protection et la mise en valeur du site.

Octobre : le débroussaillage permet de nettoyer les ruelles du hameau et le chemin de la pompe ainsi que la réouverture d'une parcelle pâturée par les chevaux présents depuis quelques années sur le site.

Même si la société semble avoir quelques sérieuses difficultés liées à la crise et qu'elle ne s'est pas manifestée depuis plusieurs années, elle et son directeur restent propriétaires de la majeure partie du territoire de Marcevol. Il est indispensable que l'association reste vigilante sur l'usage et la vente potentielle des terrains du SIVM de la Désix (165 ha) et de la société EASSDA France SAS et de son directeur (125 ha).

En 2014, l'association poursuit six objectifs

- Assurer une veille foncière et juridique afin que le projet golfique et immobilier soit définitivement abandonné.
- Favoriser le développement d'un projet alternatif cohérent et écologique.
- Contribuer à une meilleure connaissance du site.
- Agir pour la création d'un statut de protection du site.
- Animer Marcevol et faire le lien entre tous ceux qui sont attachés à ce site exceptionnel.
- Poursuivre l'entretien des chemins publics du territoire.

POUR ADHÉRER OU JOINDRE L'ASSOCIATION :

Association de protection du site de Marcevol - Place de l'Eglise, MARCEVOL - 66320 ARBOUSSOLS - E-mail : protection_marcevol@yahoo.fr

Site internet : <http://marcevol.canalblog.com>